

CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 1ère TRANCHE - DEMANDE DE  
SUBVENTION - n° 686

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la précédente délibération par laquelle un accord de principe avait été donné pour la création d'une bibliothèque municipale.

Les renseignements donnés par la Préfecture indiquent qu'il est possible d'obtenir une subvention du Ministère de l'Education Nationale par tranche de travaux.

Une première tranche peut être envisagée pour 1974 suivant les devis établis.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- décide de créer une bibliothèque municipale par aménagement de locaux existant à l'ancienne mairie, place Ferri.

- accepte les devis présentés, à savoir :

. BORGEAUD (équipement de bibliothèques, rayonnages et divers ) .....	9.257 F 31 TTC
. FALCHI et Cie (travaux de peinture) .....	3.214 F 42 TTC
. FALCHI et Cie (revêtement de sol) .....	1.334 F 19 TTC
. DEMESY (électricité, éclairage) .....	2.116 F 80 TTC

---

TOTAL 15.922 F 72 TTC

- sollicite de Monsieur le Préfet l'octroi d'une subvention aussi élevée que possible et demande l'autorisation, pour éviter un coût plus élevé, de commencer les travaux avant la décision accordant ladite subvention.